

N°35 – 19^e année

Décembre 2025

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

À H Ñ H Ñ



REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

**Laboratoire de Recherche sur la Dynamique
des Milieux et des Sociétés**

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

UNIVERSITE DE LOME – TOGO

<https://ahoho.net/>

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

À H Ñ H Ñ

REVUE DE GEOGRAPHIE DU LARDYMES

BASE D'INDEXATION



TOGETHER WE REACH THE GOAL

SJIF Impact Factor

SJIF 2025 : 5.123

<https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

ISSN-P : 1993-3134

ISSN-L : 3007-4185

URL : <https://ahoho.net/>

Country :  Togo

BASES DE RÉFÉRENCEMENT



Àḥḥḥ

Àḥḥḥ : que signifie ce vocable et pourquoi l'avoir choisi pour désigner une revue scientifique ?

Le mot aḥḥḥ prononcé àḥḥḥ, à ne pas confondre avec aḥhḷ, désigne en éwé le cerveau, au propre et au figuré, et aussi la cervelle. Il appartient au champ analogique de súśú "pensée", "idée" ; anyásā "intelligence" "connaissance". Anyásā désigne également la bronche du poisson.

Dans les textes bibliques, anyásā est mis en rapport synonymique avec núnya "savoir".

Mais pour exprimer le savoir scientifique, et la pensée profonde profane, on utiliserait Àḥḥḥ. Voilà pourquoi le vocable a été retenu pour nommer cette Revue de Géographie que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie se propose de faire paraître annuellement.

La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit d'organes de publication spécialisés en géographie dans les universités francophones de l'Afrique subsaharienne.

Aujourd'hui, nous vivons dans un monde de concurrence et d'évaluation et le milieu de la recherche scientifique n'est pas épargné par ce phénomène : certains pays africains à l'instar des pays développés, évaluent la qualité de leurs universités et organismes de recherche, ainsi que leurs chercheurs et enseignants universitaires sur la base de résultats mesurables et prennent des décisions budgétaires en conséquence. Les publications scientifiques sont l'un de ces résultats mesurables.

La publication des résultats de la recherche (ou la transmission de l'information ou du savoir est la pierre angulaire du développement de la culture technologique de l'humanité depuis des millénaires : depuis les peintures rupestres d'animaux (destinées peut-être à la formation des futurs chasseurs ou à honorer un projet de chasse) en passant par les hiéroglyphes des Egyptiens jusqu'aux dessins et écrits de Léonard de Vinci (les premiers rapports techniques). L'apparition de techniques d'impression bon marché a induit une croissance explosive des publications, et une certaine évaluation de la qualité était devenue nécessaire. Les sociétés savantes ont commencé à critiquer les publications, qui étaient souvent sous forme manuscrite et lues en public ; ce procédé est la version ancestrale de l'évaluation que nous pratiquons de nos jours. Aujourd'hui, une publication électronique multimédia accessible par un hyperlien, comportant un code exécutable et des données associées, peut être évaluée par toute personne au moyen d'un commentaire en ligne.

Le fait d'extérioriser les concepts de l'esprit des chercheurs et enseignants universitaires, de les consigner par écrit (avec les résultats et observations qui y sont associés), permet une conservation posthume des travaux de ceux-ci et rend leurs résultats reproductibles et diffusables. Certains estiment que cette « conservation externe de la mémoire » est le signe distinctif de l'humanité.

C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2007 la revue Aḥḥḥ afin que chaque géographe trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Puisse sa parution être transmise au sein des enseignants et chercheurs du LARDYMES de génération en génération.

Professeur Koffi A. AKIBODE

À H Š H Š

Revue de Géographie du LARDYMES

publiée par le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES)* du Département de Géographie, Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Lomé.

Directeur :

Tchégnon ABOTCHI, Professeur Titulaire, Université de Lomé

Secrétariat de rédaction :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Martin Dossou GBENOUGA**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Secrétariat administratif :

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- **Koku-Azonko FIAGAN**, Maître de Conférences, Université de Lomé

Comité scientifique :

- **Jérôme ALOKO-N'GUESSAN**, Directeur de Recherche, Institut de Géographie Tropicale, Université de Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Maurice Bonaventure MENGHO**, Professeur Titulaire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo
- **Oumar DIOP**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal
- **Odile Viliho DOSSOU GUEDEGBE**, Professeure Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Jean Bernard MOMBO**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo, Gabon
- **Henri MONTCHO**, Professeur Titulaire, Université Zinder, Niger
- **Nébié OUSMANE**, Professeur Titulaire, Université à l'Université Ouaga I Pr Joseph Ki Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso
- **Céline Yolande KOFFIE-BIKPO**, Professeure Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Paul Kouassi ANOH**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Arsène DJAKO**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Tchégnon ABOTCHI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Joseph Pierre ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Placide F. G. A. CLEDJO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**, Professeure Titulaire, Université de Lomé, Togo

- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Toussaint VIGNINO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Bernard FANGNON**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Adrien DOSSOU-YOVO**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Narcisse ASSI-KAUDJHIS**, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Fidèle Marcellin ALLOGHO-NKOGHE**, Professeur Titulaire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo

Comité de lecture

- **Koudzo SOKEMAWU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Follygan HETCHELI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Padabô KADOUZA**, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo
- **Moussa GIBIGAYE**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Selom Komi KLASSOU**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Tchaa BOUKPESSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Pessièzoum ADJOUSI**, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire
- **Délali Komivi AVEGNON**, Professeur Titulaire, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Togo
- **Médard NDOUTORLENGAR**, Professeur Titulaire, Université de N'Djaména, Tchad
- **Ludovic Baïsserné PALOU**, Maître de Conférences, Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad
- **Vincent MOUTEDE-MADJI**, Maître de Conférences, Université d'ATI, Tchad
- **Dangnisso BAWA**, Maître de Conférences, Université de Lomé, Togo

A ces membres du comité scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Photo couverture _ *Aḥḥḥ* _ Décembre 2024 : Exode de pasteurs nomades à Han Bonbhor au Tchad
(Crédit : Ludovic Baiserne PALOU)

Copyright © reserved « *Revue À H ̣ H ̣* »

Site Internet de la revue *Aḥḥḥ* : <https://ahoho.net/>

The journal is indexed in : SJIFactor.com, <https://www.sjifactor.com/passport.php?id=23818>

AVIS AUX AUTEURS

La *Revue Ah5h5*, Revue de Géographie du LARDYMES (Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des « Sciences de l'homme et de la société ». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s)) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (300 mots au plus), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (problématique, objectifs, hypothèses compris), Approche méthodologique, Résultats et analyse des résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques. Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*). Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1,5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- **1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
- **1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
- **1.1.1. Troisième niveau (Times 11 gras italique)**
- **1.1.1.1. Quatrième niveau (Times, 10 gras italique)**

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 8 gras italique). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

3. Notes et références

- Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.
- Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (K. Sokémawu, 2012, p. 251) ;
 - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Editions, Lieu d'éditions, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage.

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou de l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, France, 345 p.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 1989, *La question du peuplement Dendi dans la partie septentrionale de la République Populaire du Bénin : Le cas du Borgou*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie, FLASH, UNB, Cotonou, Bénin, 73 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, France, 368 p.

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, France, 153 p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, France, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, France, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, Togo, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL)

NOTA BENE

- ✚ Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article
- ✚ Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.
- ✚ Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2 45.
- ✚ En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.
- ✚ Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace entre les paragraphes.

4. Structuration de l'article

Introduction, Méthodologie (Approche), Résultats et analyses, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.

Résumé

Dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction (A ne pas numéroté)

Elle doit comporter la problématique de l'étude (constat, problème, questions), les objectifs et si possible les hypothèses.

1. Outils et méthodes (Méthodologie/Approche méthodologique)

L'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes.

2. Résultats et analyses

L'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article.

3. Discussion

La discussion est placée avant la conclusion. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Conclusion (A ne pas numéroté)

Le texte devra être saisi en Word et enregistré sous version 97/2003 puis envoyé par courriel à : revueahoho@yahoo.fr et yves.soke@yahoo.fr. La Revue *Àh̃h̃* reçoit les articles des contributions du 1^{er} février au 15 mai pour le numéro de juin et du 1^{er} juin au 15 septembre pour le numéro de décembre. Un article accepté pour publication dans la Revue *Àh̃h̃* exige de ses auteurs, une contribution financière de 50 000 F CFA, représentant les frais d'instruction et de publication.

NB : Les auteurs sont entièrement responsables du contenu de leurs contributions.

N. D. L. R.

Sommaire

Meglo Alexandre ZO, Mathieu Jonasse AFFRO, Nambegué SORO

Évaluation des stratégies d'adaptation à la situation du climat et perspectives agroclimatique dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire **p. 1-14**

Bi Sehi Antoine TAPE

Accès aux médicaments en milieu urbain africain : le cas de la ville de Korhogo (Côte d'Ivoire)..... **p. 15-23**

Lamine Ousmane CASSÉ, Babacar DIOUF, Awa FALL

Vulnérabilité territoriale versus résilience sociale à l'épreuve des inondations dans les parcelles assainies de Keur Massar à Dakar (Sénégal) **p. 24-40**

Abdou BALLO, Charles SAMAKE, Bréhima DIARRA

Dispositifs de gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la commune rurale de Sio, région de Mopti (Mali) **p. 41-50**

Glenn-Freddy MIHINDOU MIHINDOU, Dieu-Donné MOUKETOU-TARAZEWCZ

Cartographie des changements d'occupation du sol dans la commune de Mouila au Gabon entre 2003 et 2023..... **p. 51-67**

Eveline MAHOUNGOU, Hilarion Bagel MIZHAIRE, Francelet Gildas KIMBATSA, Koudzo SOKEMAWU

Commerce des produits horticoles et gestion des invendus au marché Total de Brazzaville en République du Congo..... **p. 68-82**

Chilé Nadège YAPO épse Kouakou, Koffi Mouroufié KOUMAN, Céline Yolande KOFFIÉ-BIKPO

Influence des végétaux aquatiques envahissants sur la pêche dans le lac du barrage hydroélectrique de Soubré en Côte d'Ivoire **p. 83-93**

Mouhamadou Lamine DIALLO, El Hadji Serigne TOP

Ruée des mineurs d'origine chinoise vers l'or dans les frontières du Sénégal et du Mali, instabilité politique et gouvernance du secteur extractif **p. 94-102**

Model DJEMON, Bakhit MAHAMAT AHMAT BAKHIT

L'érosion du bassin versant du Batha (Centre-Est du Tchad) : un pied humain sur l'accélérateur du processus naturel **p. 103-115**

N'Guessan Arsène KOUADIO, Kouamé Perèze TANOI, Yao Bruno N'GUESSAN

Optimisation de la gestion des déchets ménagers urbains par l'usage des solutions géospatiales à Botro (Centre de la Côte d'Ivoire) **p. 116-127**

Alfred Bothé Kpadé DOSSA

Analyse contingente de la transition écologique vers les motos électriques à Cotonou au Bénin **p. 128-141**

Arouna DEMBELE, Issa FOFANA, Samba Mamadou SIDIBE

Impacts des changements climatiques sur la céréaliculture dans l'ex-cercle de Kita au Mali **p. 142-154**

Moussa SOW, Labaly TOURÉ, Ndeye Marième SAMB

Caractérisation de la variabilité climatique et analyse de ses incidences sur la dynamique spatio-temporelle de la végétation dans le bassin versant du Ferlo sur la période 1981-2021 p. 155-168

Sahada IDRISSE, Abdourazakou ALASSANE, Tatongueba SOUSSOU, Kankpénangue SIKBAGOU, Tchaa BOUKPESSI

Conflits hippopotames amphibies (*Hippopotamus amphibius lennaeus*, 1758) de la mare de Koumbeloti et population riveraine en pays Anoufo au Nord-Togo p. 169-183

Zady Edouard ZOGBO, Kadjo Henri Joël NIAMIEN, N'guessan Olivier KOUADIO, Joseph. P. ASSI-KAUDHJIS

Étude des externalités de la rizipisciculture dans la sous-préfecture de Bédiala (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire) p. 184-198

Yapo Antoine GBOCHO

Crises sociopolitiques et problématique de l'accès au logement dans la ville de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire) p. 199-211

Babacar NDAO, Cheikh Tidiane WADE, Henri Marcel SECK, Oumar SY

Variabilité climatique et stratégies d'adaptation dans le sud du bassin arachidier : l'expérience des agriculteurs de la commune de Keur Maba Diakou (Kaolack, Sénégal) p. 212-225

Guy Roger Yoboué KOFFI

Résilience féminine dans un contexte de crise cacaoyère dans la sous-préfecture de Mèagui (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire) p. 226-237

Boubacar Amadou DIALLO

Quantification des changements de l'utilisation du sol dans le district de Bamako avec l'imagerie Satellitaire LANDSAT) p. 238-249

Bi Tchan André DOHO

Mécanismes d'intégration des villages périphériques à la ville de Yamoussoukro (Centre de la Côte d'Ivoire) p. 250-261

Adeline Olga BRISSY

Prolifération des points de stagnation des eaux usées et risques environnementaux et sanitaires dans le quartier Dar-Es-Salam de Bouaké (Centre Côte d'Ivoire) p. 262-273

Oumar OUATTARA, Siriki YÉO

Activités minières et riziculture irriguée : dynamique de conflits d'usage des sols autour du barrage hydro-agricole de Kafiné (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire) p. 274-284

Mahamadou ABOCAR, Abdoukadi Oumarou TOURÉ, Habiboulaye Daouda MAIGA, Alhassane Moulaye KONTA

Aménagement des lacs interconnectés du système Faguibine dans la région de Tombouctou au Mali : enjeux, défis et perspectives p. 285-296

Ari MAMADOU MOUSTAPHA, Hadiza KIARI FOUGOU

Analyse des modes d'accès aux parcelles des périmètres irrigués d'aménagements hydro-agricoles des rives de la Komadougou Yobé, Niger p. 297-310

Konnegbéne LARE

Capitalisation des pratiques endogènes de gestion des sols et productivité agricole face au changement climatique dans la Région des Savanes au Nord-Togo **p. 311-328**

Diomandé GONDO

Impact environnemental de l'utilisation des pesticides par les agriculteurs à Gouessesso (Ouest de la Côte d'Ivoire) **p. 329-339**

Kapiéfolo Julien KONE, Manse BAMBA, Djibril KONATE

Un système de transport urbain innovant à Korhogo en Côte d'Ivoire : le YANGO) **p. 340-350**

Gaston SAMBA

Application du modèle Probit de Heckman à l'analyse des perceptions empiriques du changement climatique et des stratégies d'adaptation endogènes des agriculteurs du district de Madingou (Congo-Brazzaville) **p. 351-365**

Hassane MAHAMAT HEMCHI

Faya-Largeau entre urbanité saharienne et résilience oasienne **p. 366-375**

Issouf BONSA

Répartition spatiale des lieux de culte protestants dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) ... **p. 376-383**

Lanzeni YEO

Les contraintes du maraîchage sur le périmètre irrigué de la coopérative YÉBENWOGNON à Kanihoua (Nord de la Côte d'Ivoire) **p. 384-391**

RÉPARTITION SPATIALE DES LIEUX DE CULTE PROTESTANTS DANS LA VILLE DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Issouf BONSA

Docteur en Géographie

Laboratoire d'études et de recherche sur les milieux et territoires (LERMIT)

Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso

E-mail : bonsaissouf@yahoo.fr

Reçu le 31 août 2025 ; Révisé le 29 septembre 2025 ; Accepté le 11 novembre 2025

Résumé : En Afrique, les lieux de culte constituent un équipement important du paysage urbain. Cet article s'intéresse spécifiquement aux logiques d'implantation des lieux de culte protestants dans la capitale burkinabè. L'étude s'appuie sur la géolocalisation des édifices religieux, les observations directes et les entretiens semi-directifs menés auprès des responsables religieux dans la ville de Ouagadougou. Les résultats issus de l'inventaire montrent que la ville compte 532 lieux de culte protestants, avec une forte proportion dans les quartiers périphériques, surtout non lotis. Cette distribution spatiale ne se fait pas selon une logique spatiale particulière. Elle est guidée par des opportunités foncières. L'étude montre en outre que le foisonnement des temples se fait selon la logique « un pasteur, un lieu de culte ».

Mots-clés : Lieux de culte, Eglises protestantes, ville, urbanisation, Ouagadougou.

SPATIAL DISTRIBUTION OF PROTESTANT PLACES OF WORSHIP IN THE CITY OF OUAGADOUGOU (BURKINA FASO)

Abstract: In Africa, places of worship are an important feature of the urban landscape. This article focuses specifically on the logic behind the establishment of Protestant places of worship in the Burkinabe capital. The study is based on the geolocation of religious buildings, direct observations, and semi-structured interviews conducted with religious leaders in the city of Ouagadougou. The results of the inventory show that the city has 532 Protestant places of worship, with a high proportion in outlying neighborhoods, especially those without housing developments. This spatial distribution does not follow a specific spatial logic. It is driven by land opportunities. The study also shows that the proliferation of

churches follows the logic of "one pastor, one place of worship."

Keywords: Places of worship, Protestant churches, city, urbanization, Ouagadougou.

Introduction

Dans la capitale burkinabè, les Eglises protestantes se déploient assez tardivement. Présent au Burkina Faso depuis le début du XX^e siècle, le mouvement connaît une explosion et une diffusion accélérée à partir de années 1990 (J-P. Laurent, 1999, p. 147). Cette croissance de l'offre religieuse s'est produite dans un contexte national favorable à la démocratisation du champ politique. On assiste à l'émergence de nouvelles pratiques, d'acteurs et d'institutions religieuses. Parallèlement, les courants religieux historiques connaissent des scissions. Ainsi, le paysage confessionnel protestant se multiplie en se diversifiant. La liste des Eglises protestantes fournie par la Direction générale des libertés publiques et des affaires politiques (DGLPAP) permet de prendre la mesure de la complexité qui traverse cette mouvance. Deux grandes catégories se distinguent. D'une part on trouve la Fédération des Eglises et missions évangéliques (FEME), composée de 14 dénominations puis regroupées en 5 missions et, d'autre part, les Eglises locales, regroupées au sein du Conseil des Eglises, missions et ministères évangéliques du Burkina (CEMMEB) et de la Conférence des Eglises charismatiques de la nouvelle génération (CODEC/NG). Par ailleurs, il existe de nombreuses mouvances qui évoluent en dehors de ces organisations comme les Témoins de Jéhovah et l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour par exemple. La fragmentation des courants protestants se traduit sur le plan spatial par une grande diversité de lieux de culte. Selon une étude menée par l'ONG chrétienne Compassion Internationale en 2013, le Burkina Faso comptait 6 094 lieux de culte évangéliques. Cette offre était principalement présente en milieu rural puisqu'il accueillait 79,8% de l'ensemble des temples (Compassion Internationale, 2013, p. 3). Dans les centres urbains, leur implantation s'inscrit dans un contexte marqué par une offre abondante et diversifiée

et contraint par les plans d'urbanisme (I. Bousa, 2024, p. 149). Or, le déséquilibre entre la pluralité des tendances religieuses et le nombre d'espaces prévus dans les documents d'aménagement entraîne un renouvellement des modes d'implantation des courants protestants. En effet, la grille des équipements urbain prévoit trois espaces dédiés aux lieux de culte par secteur administratif, et ce, au regard des trois grandes tendances que sont l'islam, le catholicisme et protestantisme. Toutefois, elle ne tient pas compte de la diversité qui traverse ces grands courants confessionnels de même que les cultes minoritaires (bouddhisme par exemple). Face aux contraintes de l'aménagement urbain, une question se pose : quelles sont les stratégies et les logiques d'implantation des temples dans la ville de Ouagadougou ? L'objectif de cet article est de comprendre les logiques spatiales des lieux de culte protestants à travers leur répartition spatiale.

1. Méthodologie

1.1. Cadre géographique

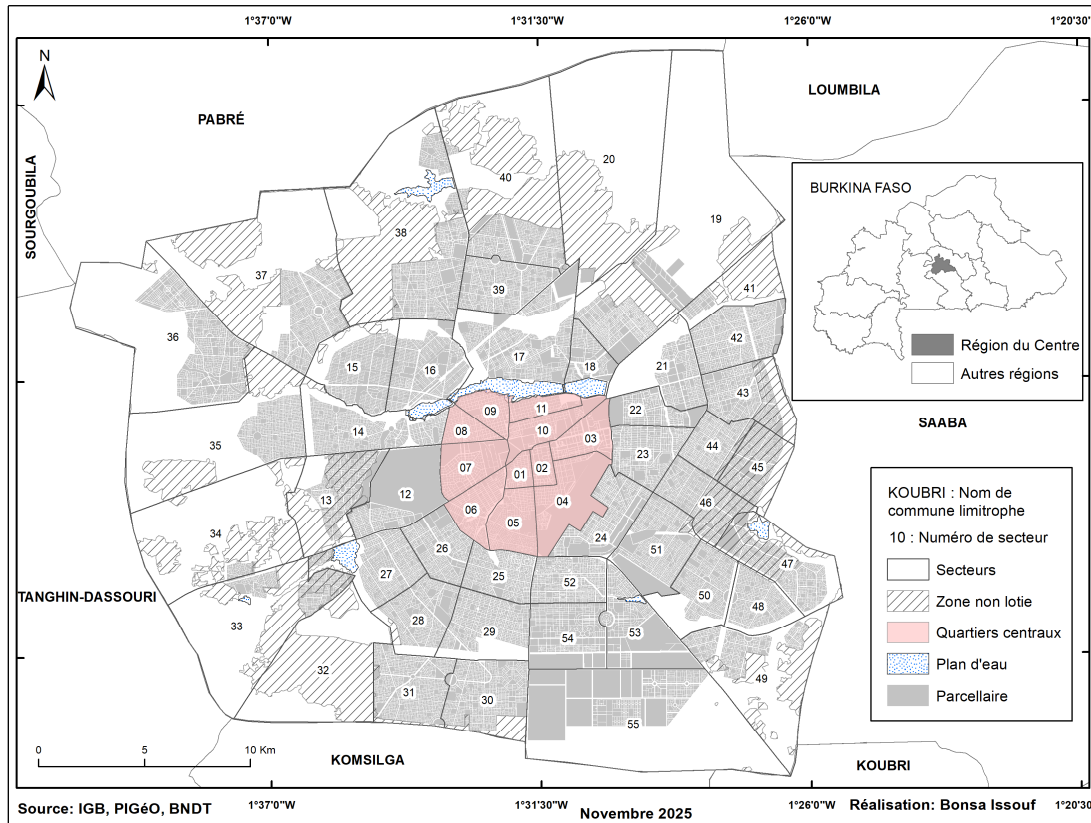
La présente étude a été menée dans la ville de Ouagadougou. Capitale du Burkina Faso depuis les Indépendances, elle est caractérisée par une dynamique spatiale et démographique importante depuis le début des années 1980. Au dernier Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 2019, sa population était évaluée à 2 415 266 habitants (INSD, 2022, p. 1). La croissance démographique s'accompagne d'une demande en logements de plus en plus accrue avec, pour conséquence, une extension spatiale de la ville. Le territoire urbain est passé d'une superficie de 268,3 km² en 2008 (F. Boyer et D. Delaunay, 2009, p. 137) à 600 km² en 2021 (Commune de Ouagadougou, 2021, p. 4). Le rythme d'urbanisation rapide constitue une contrainte à l'aménagement de la ville. Ceci se traduit par un profil dual, avec des quartiers

aménagés au centre et en périphérie qui s'opposent aux marges non loties, soumises à un droit foncier traditionnel (F. Fournet *et al*, 2008, p. 12).

Les quartiers centraux, les plus anciennement lotis sont très attractifs sur le plan économique. Ils abritent la majeure partie des activités formelles et informelles de même que les sièges de nombreuses associations confessionnelles. Cependant, d'un point de vue démographique, le centre-ville est vieillissant. Cette situation est liée au fait que les jeunes adultes, chargés de famille et issus des quartiers centraux, pour accéder à leur indépendance vis-à-vis de leurs parents, s'installent dans les zones périphériques. Cela contribue à son dépeuplement. Toutefois, le centre-ville reste le lieu de convergence quotidien des populations en activité.

Les secteurs périphériques lotis se distinguent, quant à eux, par leurs périodes de lotissement différentes (Carte n°1). Ils se caractérisent par un habitat essentiellement composé de maisons individuelles et accueillent des populations à niveau de vie varié. Les politiques de l'habitat engagées depuis le début des années 1980 ont donné naissance à des cités résidentielles qui ponctuent le territoire urbain. Ils se distinguent, en outre, par une abondance de réserves administratives et foncières non mises en valeur, un phénomène à mettre en lien avec le faible taux de réalisation des équipements prévus par les plans d'urbanisme. Ces réserves foncières et administratives détournées de leurs fonctions initiales étaient destinées à accueillir des espaces verts, des aires de jeux et des équipements sociaux de base (écoles, centres de santé, etc.). Si les autorités administratives prévoient des terrains pour les lieux de culte, ce nombre (3 par secteur) reste marginales au regard de la densification et de la diversification de l'offre.

Carte n°1 : Présentation de la zone d'étude



Enfin, les marges urbaines constituent des zones d'habitats spontanés dénommées « non loti » et accueillent essentiellement des familles trop pauvres pour accéder au logement dans les espaces lotis. A ces populations, s'ajoutent depuis quelques années des Personnes déplacées internes (PDI) ayant fui les zones touchées par la crise sécuritaire pour la capitale (A. Degorce *et al*, 2024, p. 62). Qualifiées d'espaces de « l'entre-deux » (O. Robineau, 2014, p. 1) à la charnière entre l'urbain et le rural, les zones non loties sont essentiellement construites en banco. Les équipements sociaux de base publics (écoles, centres de santé) y sont quasi-absents. Dans cet espace urbain contrasté, les lieux de culte s'implantent de façon disparate et offrent des profils variés.

1.2. Collecte des données

Les données collectées reposent sur la géolocalisation exhaustive des édifices religieux réalisée sur l'ensemble du territoire urbain en 2018. Elle a été effectuée dans le cadre du projet ANR « Insertion des migrants par le religieux au Burkina Faso (Relinsert) ». Chaque rue a été sillonnée et les coordonnées géographiques des lieux de culte relevées à

l'aide d'un smartphone sur lequel était déployé un questionnaire via l'application Kobocollect. La position de chaque point s'est accompagnée de la collecte de données descriptives des lieux de culte (type de lieux de culte, année d'implantation, statut d'occupation, modalité d'accès au terrain, source de financement...).

Au cours d'une seconde phase de collecte, 23 entretiens semi-directifs ont été menés dans 12 quartiers de la ville, choisis sur des critères géographiques (quartiers centraux, périphériques lotis et non lotis), historiques et religieux. Ces entretiens ont ainsi été menés avec les responsables religieux (pasteurs). Des entretiens auprès des responsables d'associations et faïtières protestants ont complété la collecte.

2. Résultats

La géolocalisation des lieux de culte a permis de recenser 532 lieux de culte protestants relevant d'une diversité de dénominations. Cette implantation est liée au dynamisme de l'Eglise des Assemblées de Dieu et se fait selon la logique « un pasteur, un lieu de culte ». De la ville à la parcelle, l'analyse des

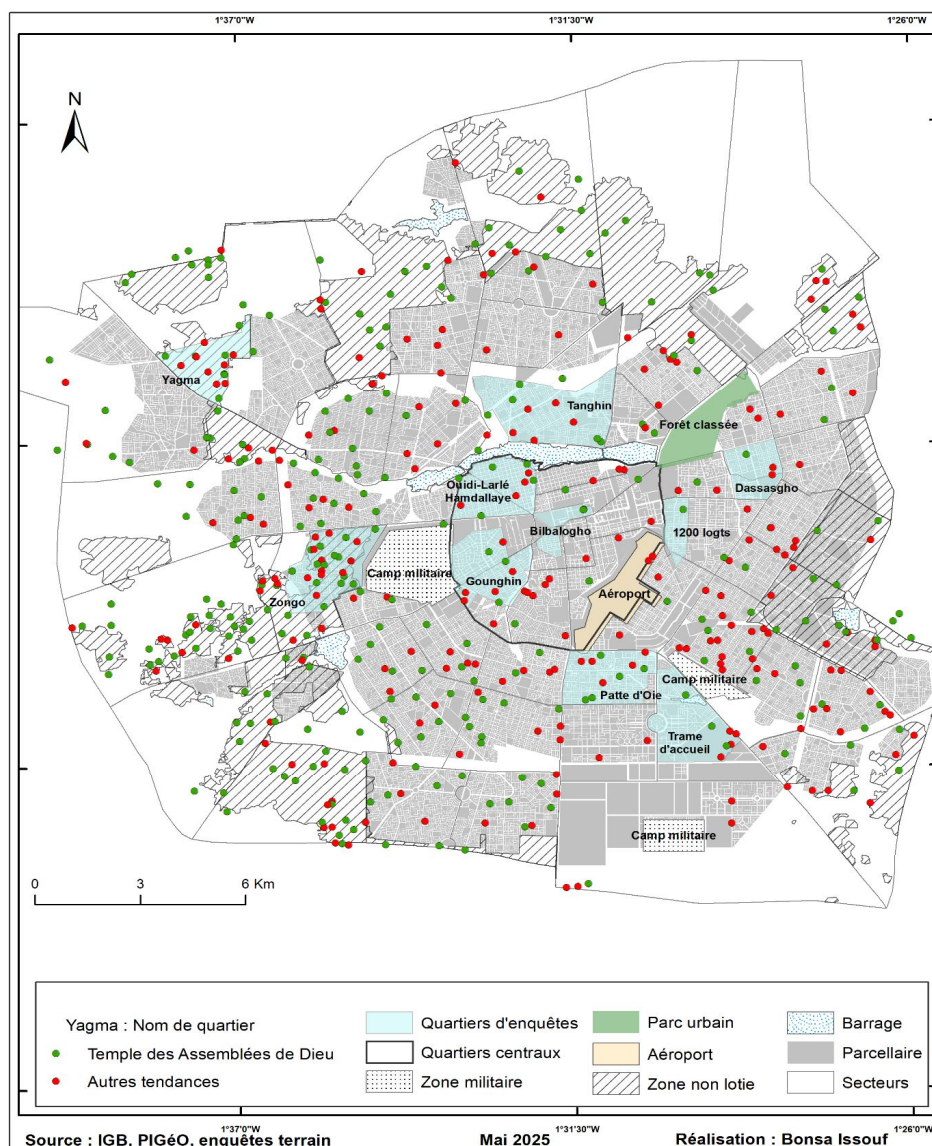
choix d'implantation montre des logiques évolutives destinées à se maintenir en ville quelles que soient les contraintes.

2.1. Répartition spatiale des temples : une forte attraction des marges urbaines non loties

La répartition des temples dans la ville de Ouagadougou ne répond pas à une logique spatiale particulière. En effet, 57,9% des pasteurs déclarent être guidée par des opportunités foncières. Ainsi, les marges urbaines, toujours soumises à un régime foncier traditionnel, peu exigeant en termes de procédures d'accès, sont les espaces par excellence de leur déploiement (Carte n°2). En effet, ils sont abordables financièrement et constituent une étape dans le processus d'acquisition d'une parcelle lotie. Au cours

des deux dernières décennies, leur nombre a explosé dans les zones non loties. Cependant, la plupart des unités spatiales occupées sont de petites tailles et les bâtiments sont construits en matériaux précaires (banco). Aux temples monumentaux implantés dans les quartiers centraux, s'opposent les édifices de moindre importance sur le plan architectural et en termes de capacités d'accueil dans les marges urbaines. Ainsi, les implantations sont guidées par des logiques foncières. Il n'est donc pas rare d'observer la présence de temples dans des zones éloignées et peu peuplées, où le bâti prend forme mais reste très lâche. Tout laisse à croire que l'implantation des temples dans la ville anticipe la croissance urbaine.

Carte n°2 : Répartition spatiale des temples dans la ville de Ouagadougou



Alors que les lieux de culte des courants historiques s'implantent massivement dans les zones périphériques dans une logique d'expansion, la présence des lieux de culte des Eglises naissantes reste marginale dans les quartiers centraux et de la première couronne périphérique. Leur implantation dans les quartiers lotis est soumise à des contraintes financières et à la disponibilité de terrain. Elle se fonde sur l'achat de parcelle à usage d'habitation, le don ou prêt de terrain de la part d'un fidèle ou l'occupation de villas moyennant le paiement d'un loyer. De ce fait, on ne rencontre presque aucune Église indépendante dans les quartiers aisés, où le foncier est onéreux (Zone du bois, Ouaga 2000, le centre-ville). Les contraintes liées au foncier conduisent certaines communautés à organiser le culte au domicile du pasteur. En outre, les espaces qui, en théorie, ne sont pas valorisables d'un point de vue de l'aménagement comme les zones inondables sont fréquemment investis par les temples.

Selon 28,9% des pasteurs, le choix du site d'implantation est guidé par « l'Esprit Saint » ou émane d'une « orientation du Seigneur ». Pour cette catégorie de pasteurs, la construction d'un temple vise à répondre à un « appel divin », qui se produit généralement à travers une vision dans un rêve. Comme le souligne un enquêté, « *lorsqu'un individu construit un temple, c'est pour répondre à un appel de Dieu* » (Entretien avec un pasteur, quartier Patte d'Oie, mai 2022). Un autre soutien : « *en toutes choses, c'est Dieu qui oriente et c'est lui qui nous a inspiré à nous implanter ici* » (Entretien avec un pasteur, quartier Yagma, juin 2022).

La volonté d'implanter le temple à proximité des fidèles ne représente que 7,9% de l'ensemble des lieux de culte enquêtés. Elle concerne les Eglises ayant une assise considérable, à l'exemple du Centre international d'évangélisation/Mission intérieure africaine (CIE/MIA). Globalement, la création d'un temple ne correspond pas forcément à une demande locale, mais à la volonté des responsables religieux de toucher de nouveaux territoires.

Pour les communautés disposant de nombreux adeptes, on remarque dans les stratégies d'implantation l'existence d'un système réticulaire fondé sur le principe d'un temple principal, autour duquel sont reliés des temples satellites. Il s'agit en effet des lieux de culte ayant vu le jour grâce à l'action d'un autre édifice religieux. En revanche, l'implantation se fait selon la logique « un pasteur, un temple » pour les communautés rassemblant un nombre limité de fidèles. Ainsi, le foisonnement des temples est à mettre, non pas au compte du dynamisme des fidèles, mais celui des pasteurs. Il se construit par l'investissement et le détournement de la fonction initiale de certains équipements.

2.2. Les lieux de culte protestants : vers une lente adaptation aux spécificités foncières urbaines

Les lieux de culte protestants dans la ville montrent une diversité de situation et renseignent sur les stratégies d'occupation de l'espace. Si le terme temple est utilisé pour désigner tout lieu construit pour le culte protestant, il est loin de recouvrir toutes la diversité et la complexité de la situation sur le terrain. Traditionnellement, les activités religieuses étaient associées à des lieux clairement identifiés. L'architecture des lieux indiquait sans ambiguïté leurs fonctions, identifiable par la croix interposée. Toutefois, la tendance actuelle est celle d'un lent effritement de ce modèle, rompant ainsi avec l'idée que le lieu de culte est le témoignage de la présence d'une communauté dans un espace donné. Elle s'explique par les difficultés d'accès au foncier et par les ressources financières limitées de certaines communautés, notamment celles d'installation récentes. Ainsi, ces groupes investissent le bâti existant (villas, hangars) ou des parcelles vides, qui, réaménagées permettent d'accueillir les activités cultuelles. La présence d'inscription ou d'enseigne en façade permet d'identifier le bâtiment et son usage (Photo n°1 et n°2). Toutefois, dans certains cas, seuls l'arrivée et le départ des fidèles à certains moments de la journée et/ou de la semaine rendent visible, de façon temporaire, l'espace du lieu de culte.

Photo n°9 : Temple implanté dans un bâtiment (quartier Bilbalogho)



Source : BONSA I., vue prise en octobre 2023.

Photo n°10 : Temple implanté dans un bâtiment, quartier Hamdallaye



Source : BONSA I., vue prise en juin 2025.

La plupart des pasteurs interrogés voient dans ces installations une solution temporaire en attendant de trouver un terrain pour la construction d'un temple bien démarqué. Toutefois, ces installations sont souvent source de conflits avec le voisinage. Cela est lié aux pollutions sonores générées au moment des activités cultuelles. Par ailleurs, cette stratégie de « récupération » du bâti existant a pour conséquence de rendre la géographie des lieux de culte protestants mouvante. Des lieux de culte recensés lors de la première phase de géolocalisation en 2018 n'étaient pas présents au cours de la seconde phase effectuée en 2022. C'est le cas par exemple du lieu de culte des Témoins de Jéhovah implanté dans une villa dans le quartier Hamdallaye. Un cas identique a été observé dans le quartier Gounghin et concernait un lieu de culte de l'Eglise des Assemblées de Dieu.

2.3. Le pasteur : figure principale de la multiplication et de la fréquentation des temples

La prolifération des temples dans la ville de Ouagadougou ne signifie pas forcément des conversions massives au protestantisme. Elle témoigne du dynamisme des pasteurs. En effet, de plus en plus de fidèles, dans le but de

« servir Dieu » se font former dans des institutions bibliques et théologiques. A cela, il convient d'ajouter l'avènement des « pasteurs autoproclamés ». Il s'agit des « hommes de Dieu » n'ayant aucune formation biblique. Ils ne sont pas rattachés à une « église mère » et ne disposent pas de référents à même de les orienter et de suivre leur cheminement.

Dans le même temps, les conflits de leadership, la gestion personnelle des ressources financières du temple, la recherche d'une autonomie vis-à-vis d'une mission, les problèmes relatifs aux conditions d'affectation et de promotion des pasteurs entraînent des schismes au sein des courants historiques. Un enquêteur souligne : « l'ancienne Eglise qu'on fréquentait voulait changer de dénomination, c'est ce qui nous a conduit à créer notre propre temple ». (Entretien avec un pasteur, quartier Yagma, juin 2024). Cette désolidarisation s'accompagne souvent du départ de certains fidèles, qui avec le « leader » vont créer une « cellule de prière » et plus tard un temple. A ces groupes variés qui ne cessent de croître, viennent s'ajouter des influences issues de la scène pentecôtiste mondiale. Pour chaque pasteur, la nécessité de se « mettre au service de Dieu » passe par l'érection d'un temple.

Ainsi, l'accroissement du nombre de pasteurs va de pair avec le nombre de lieux de culte.

Si la ville est caractérisée par une abondance de lieux de culte protestants, leur fréquentation reste toutefois inégale. Certains pasteurs des Eglises indépendantes revendiquent moins de quinze adeptes. A l'opposé, les temples des courants historiques peuvent accueillir plusieurs centaines de fidèles. La figure du pasteur est le principal motif évoqué par les fidèles dans le choix de la fréquentation d'un lieu de culte. Des adeptes de l'Eglise des Assemblées de Dieu dans le quartier Larlé affirment être venus du quartier Pissy, pourtant mieux dotés en temples des Assemblées de Dieu. Les fidèles se réfèrent, non pas forcément à la dénomination, mais au pasteur. « *Je vais à l'église du pasteur Ouédraogo* » (Entretien avec un fidèle, quartier Pissy, avril 2024) ou « *je fréquente l'église AD de Boulmiougou barrage* » (Entretien avec un fidèle, quartier Zongo, avril 2024). Il arrive souvent que les fidèles passent d'une communauté à une autre, selon les circonstances et leurs besoins. Ainsi, la fréquentation des temples se fait en fonction des réseaux de connaissance et de sensibilité. Elle a pour effet d'entraîner une forte mobilité des fidèles protestants dans la ville.

3. Discussion

La littérature scientifique montre que les centres urbains contemporains constituent des lieux de production et des pôles de diffusion de nouvelles religiosités (F. Dejean, 2011 ; M. Lasseur, 2016). Cette dynamique est à la fois sociale et géographique et se traduit spatialement dans la capitale burkinabè par une présence de lieux de culte relevant de diverses obédiences (I. Bousa *et al*, 2024, p. 218). Toutefois, dans le cas des Eglises protestantes, on assiste à un renouvellement des choix d'implantation dans la ville. Celles-ci investissent des espaces qui autrefois étaient destinés à des activités profanes. L'enjeu est de s'adapter au contexte urbain, marqué par une forte concurrence interconfessionnelle pour l'occupation de l'espace (I. Bousa, 2024, p. 162). Des travaux menés dans de nombreuses villes sur la dimension spatiale des Eglises évangéliques

montrent des situations identiques avec le cas de Ouagadougou. Dans ses études sur les lieux d'expansion évangélique à Cotonou C. Mayrargue (2008, p. 253) observe « *la présence d'acteurs chrétiens dans des espaces n'ayant aucune dimension culturelle et dédiés initialement et principalement à d'autres activités sociales* ». A Libreville, F. Bekale Akendengue (2019, p. 18) note l'appropriation, par les « Eglises de réveils » des espaces voués à ce qui était considéré comme des « pratiques diaboliques » tels que les salles de loisirs, cinémas. Il observe en outre l'occupation d'un même bâtiment par plusieurs « ministères » (*op.cit.*). Ainsi, les lieux de culte protestants dans les espaces urbains ne sont pas essentiellement localisés dans des édifices identifiés comme religieux, mais dans des espaces inédits tantôt de façon discrète, tantôt de manière visible (F. Dejean, 2011, p. 4).

Si les courants évangéliques sont confrontés à des contraintes similaires pour résoudre les problèmes posés par la nécessité d'avoir un lieu de culte, ils ont cependant des logiques spatiales différentes. A Cotonou, E. Dorier (2006, p. 57) observe que les « Eglises de réveils » privilégient les quartiers défavorisés « *offrant un vivrier de jeunes adultes en quête d'ancrage et de solidarité pour affronter les difficultés de l'anonymat* ». A Ouagadougou, la géographie des lieux de culte protestant n'est pas liée à un profil sociodémographique particulier. Cependant, les Eglises protestantes jouent un rôle important dans l'insertion en ville et dans la recherche de solidarités électives en remplacement des solidarités familiales déficientes (J-P. Laurent, 1999, p. 149). Et, la multiplication des temples se fait moins en réponse à la nécessité de desservir les fidèles dans les quartiers de la ville qu'à l'extrême fragmentation du champ religieux.

Conclusion

La multiplication des temples dans la ville de Ouagadougou est le résultat de l'extrême fragmentation qui traverse la mouvance protestante. Cette offre est dépendante des conditions d'accès au foncier. Ainsi, les zones périphériques non loties, soumises à un régime foncier coutumier sont des espaces

d'implantation privilégiés pour les courants protestants. Cela s'explique par les conditions d'accès au foncier. Dans les quartiers lotis, les contraintes d'accès au foncier conduisent certains mouvements à s'adapter à travers le détournement de la fonction initiale du bâti existant. L'étude montre en outre que le pasteur est le principal facteur de l'expansion des temples dans la ville. Deux catégories de pasteurs se distinguent : ceux ayant suivi des formations en théologie dans des écoles bibliques régulièrement reconnues et les « pasteurs autoproclamés ».

Références bibliographiques

- BEKALE AKENDENGUE Fabrice Vianney, 2019, *Expansion des Eglises de réveil au Gabon : Essai d'interprétation géographique*, Mémoire de Master, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon, 91 p.
- BONSA Issouf, 2024, *Religions et dynamiques urbaines à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Thèse de doctorat, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso, 305 p.
- BONSA Issouf, NIKIEMA Aude et DEGORCE Alice, 2024, « Distribution spatiale des lieux de culte dans la ville de Ouagadougou » (Burkina Faso), *Revue Nzassa*, N°15, p. 214-227.
- BOYER Florence et DELAUNAY Daniel, 2009, « Ouaga. 2009 » : *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Rapport provisoire, IRD, Ouagadougou, Burkina Faso, 250 p.
- COMMUNE DE OUAGADOUGOU, 2021, *Evaluation de la gestion des finances publiques municipales*, Rapport PEFA sur les performances, Rapport final, Ouagadougou, Burkina Faso, 171 p.
- COMPASSION INTERNATIONAL BURKINA FASO, 2013, *Etude sur la cartographie des Eglises et missions évangéliques de Burkina Faso*, Rapport, Ouagadougou, Burkina Faso, 79 p.
- DEGORCE Alice, KIBORA Ludovic, SAINT-LARY Maud, ZIDNABA Irissa, FORNASETTI Pietro, BONSA Issouf, CISSAO Yacouba, DAYAMBA Bindré Roger, GNESI Siaka, KAM Miédome et NIKIEMA Aude, 2024, *Réfugié en son propre pays : Enquête collective sur les personnes déplacées internes à Ouagadougou (Burkina Faso)*, Uppsala Universitet, Uppsala, Suède, 116 p.
- DEJEAN Frédéric, 2011, *Les dimensions spatiales des Eglises évangéliques et pentecôtistes dans une commune de banlieue parisienne (Saint-Denis) et dans deux arrondissements montréalais (Rosemont et Villieray)*, Thèse de doctorat, Université Paris Ouest-Nanterre, La Défense, Paris, France, 385 p.
- DORIER Élisabeth, 2006, « Les échelles du pluralisme religieux en Afrique subsaharienne », *L'Information géographique*, Vol. 70 (4), p. 46-65.
- FOURNET Florence, NIKIEMA Aude et SALEM Gérard, 2008, Ouagadougou (1850-2004) : une urbanisation différenciée, IRD, Marseille, France, 144 p.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2022, *Monographie de la commune de Ouagadougou : cinquième recensement général de la population et de l'habitation*, Ouagadougou, Burkina Faso, 136 p.
- LASSEUR Maud, 2016, « Le pluralisme religieux dans la production des villes ouest-africaines », *Géoconfluences*, 8 p.
- LAURENT Pierre-Joseph, 1999, « Du rural à l'urbain. L'Eglise des Assemblées de Dieu au Burkina Faso », In : *Dieu dans la cité. Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais*, CAEN, Bordeaux, France, p. 143-157.
- MAYRARGUE Cédric, 2008, « Les Lieux de L'expansion Évangélique à Cotonou : Centralité des Espaces Culturels et Dilution des Espaces du Prosélytisme », *Social Sciences and Missions* 21 (2), p. 253-278.
- ROBINEAU Ophélie, 2014, « Les quartiers non lotis : espaces de l'entre-deux dans la ville du burkinabé », *Carnets de géographes*, 7, 13 p.